



La Rochelle le 21 février 2025

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

## DU 21 février 2025

Ouverture de la séance à 19h05

**Présents : 20**

**Procurations : 8**

**Excusés : 0**

**Nombre de voix du Club : 28/ 44 (Quorum atteint minimum 15)**

**Personnalités invitées et présentes :**

**Mme Catherine LEONIDAS, Première adjointe de la Ville de La Rochelle**  
**Mme Valérie GABORIT, Présidente du Comité Départemental de Tir à l'Arc**

### Ordre du Jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'AG2024 (Vote 1)
2. Rapport moral du président (Vote 2)
3. Rapport d'activités
4. Bilan sportif
5. Rapport financier (Vote 3)
6. Montant des cotisations saison 2025-2026 (Vote 4)
7. Budget prévisionnel
8. Interventions de personnalités invitées
9. Élection des membres au comité directeur (Vote 5)
10. Questions diverses

## **1 Approbation du PV de l'AG 2024**

Le PV de l'AG 2024 est voté à l'unanimité :

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 28**

## **2 Rapport moral du président.**

Cette année nous avons organisé trois concours : notre concours sélectif du mois de janvier, le trophée des mixtes au mois de mars – une première pour nous – et le TAE au mois de mai.

Chacun des concours a eu une très bonne participation, on peut juste noter un petit bémol : la participation des bénévoles sur le concours extérieur était un peu faible, et nous avons fini sous la pluie.

Nous avons donc décidé de renouveler pour cette saison les deux concours, un en salle au mois de janvier et un en extérieur au mois de mai.

Nous remercions par ailleurs la municipalité pour sa disponibilité et la logistique lors de l'organisation des concours.

Nous avons refait une banderole avec de nouveaux partenaires : le restaurant du Moulin à Aytré, la librairie Gibert à La Rochelle et Uukha à Périgny.

Nous avons aussi signé avec l'archerie d'Aytré un partenariat qui permet d'avoir une réduction de 6 % pour les archers et de 10 % pour le club.

Nous avons fait une demande de subvention exceptionnelle afin de pouvoir changer les pailles du gymnase du lycée Saint-Exupéry et les pailles de concours en salle. Cette demande de subvention a été acceptée, ce qui nous a permis de faire le changement de pailles au mois d'octobre ; les bénévoles ont largement répondu présent, et cela s'est fait très rapidement et dans une bonne ambiance.

La Municipalité de La Rochelle nous a gratifiés d'une subvention supplémentaire de 500€ au mois de septembre, ce qui nous a permis de mettre des protections sur les pailles du Gymnase.

Au mois de juin nous avons reçu sur notre terrain extérieur la société Uukha avec Guillaume Toucoulet (archer para-olympique) pour le tournage d'un reportage pour TF1. Ce reportage est en ligne sur notre site.

Au mois de juillet nous avons organisé la fête du club qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance, et avec une large participation qui nous a permis de recruter de nouveaux archers.

Au mois de mai, notre entraîneur Roland Riou nous a annoncé qu'il mettait fin à sa carrière d'entraîneur de tir à l'arc, ce qui nous a laissé sans entraîneur en début de saison. Nous sommes toujours à l'écoute de nouvelles opportunités.

Cependant nous avons envoyé Gabrielle et Thomas au mois d'octobre pour la formation d'Encadrant Fédéral, qu'ils ont obtenue.

Autre petit point à améliorer : c'est l'arbitrage. Il va être vraiment important qu'un ou deux archers puissent aller en formation d'arbitrage afin que nous puissions continuer à organiser des concours. Le Comité Départemental a d'ailleurs fait une affiche sur le sujet, que nous avons placardée au gymnase.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidés tout le long de l'année : ils ont permis le bon déroulement de tous ces événements. Et d'ailleurs nous avons proposé Christian Jacoby pour être récompensé au Trophée Sport Passion de la ville de La Rochelle en tant que bénévole, et il a été récompensé pour toutes ses années de dévouement lors de la cérémonie qui s'est tenue le 17 décembre.

Le rapport moral est voté à l'unanimité :

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 28**

### **3 Rapport d'activités**

- La rentrée de septembre 2024 s'est bien passée avec un renouvellement des licences de 62% (28 réinscriptions sur 45) contre 76 % l'an dernier (31 sur 41).
- A noter que nous avons cette année encore choisi de limiter le nombre de nouveaux licenciés pour pouvoir les accueillir dans de bonnes conditions.
- Le nombre de licencié(e)s est passé de 45 il y a un an à 44 (41 en 2022-23).
- Le club compte 20 féminines, et 24 masculins soit un pourcentage de féminines de 45,5 % (42% l'an dernier). Nous sommes bien placés car la moyenne nationale est de 36 % (33% l'an dernier).
- La moyenne d'âge (au 30 juin prochain) sera de 33,2 ans, avec une fourchette allant de 10 à 81 ans, contre 9 à 79 ans l'an dernier (à la rentrée 2023).
- On compte 25 adultes pour 19 jeunes et enfants (25 adultes et 20 jeunes l'an dernier).
- M Roland RIOU, entraîneur brevet d'état, a assuré, comme les années précédentes, les entraînements des jeunes jusqu'aux vacances d'été. Mais, à partir de la rentrée 2024, il a décidé de cesser ses activités. C'est Cyrille, assisté de Guy, Thomas et Gabrielle, qui a pris le relais.
- En ce qui concerne le terrain extérieur,
  - Le système de réservation pour son utilisation (il avait été mis en place en raison du confinement) est toujours maintenu et fonctionne plutôt bien.
  - A noter que nous accueillons plusieurs archers venant de clubs extérieurs.

## 4 Bilan sportif 2024

La 1<sup>ère</sup> Compagnie d'Arc d'Aunis a été présente sur de nombreuses compétitions.

10 compétiteurs ont pris part à 40 compétitions avec 116 départs, qui se décomposent comme suit :

- Tir en salle :

5 compétitions avec 32 départs dont 10 podiums avec 4 médailles d'or (2 : Atlante ; 1 : Jeanne et 1 : Alexandra), 2 deuxièmes places (1 : Jeanne et 1 : Gabrielle), 4 troisièmes places (2 : Atlante ; 1 : Jeanne ; 1 : Alexandra et 1 : Thomas)

- TAE (tir à l'arc extérieur) :

9 compétitions avec 27 départs dont 12 podiums avec 1 médaille d'or (1 : Cyrille), 7 deuxièmes places (4 : Atlante et 3 : Jeanne) et 4 troisièmes places (2 : Thomas ; 1 : Jeanne et 1 : Cyrille)

- Tir Nature :

24 compétitions faites par Christian et Michel SOPENA, avec 45 départs dont 16 podiums avec 8 médailles d'or (7 : Christian et 1 : Michel), 5 deuxièmes places (4 : Christian et 1 : Michel) et 3 troisièmes places pour Christian.

- Tir 3D :

6 compétitions, toutes faites par Christian, avec 9 départs dont 6 podiums avec 3 médailles d'or et 3 deuxièmes places.

Nous tenons à signaler également la participation de 4 archers à des championnats :

- **Jeanne** au CD17 salle avec une 2<sup>ème</sup> place, au CR salle avec une 9<sup>ème</sup> place, au TAE17 avec une 2<sup>ème</sup> place, au CR jeunes avec une 3<sup>ème</sup> place, participation TNJ3
- **Atlante** au CD17 salle **avec la médaille d'or**, au CR salle avec une 5<sup>ème</sup> place, au TAE17 avec une 2<sup>ème</sup> place, au TNJ avec une 14<sup>ème</sup> place, au CR jeunes avec une 4<sup>ème</sup> place et au Championnat de France extérieur jeunes avec une 17<sup>ème</sup> place.
- **Cyrille** au TAE17 avec une 3<sup>ème</sup> place.
- **Christian** au **CD17 3D avec la médaille d'or**, **CR 3D avec la médaille d'or**.
- **Christian** au **CD17 Nature avec la médaille d'or**, CR Nature avec une 4<sup>ème</sup> place et au Championnat de France avec une 19<sup>ème</sup> place

Le club remercie vivement toutes les archères et les archers qui participent aux compétitions, avec une mention spéciale à Christian pour son investissement.

C'est une belle façon de représenter le club au niveau local et régional, ainsi que de mettre en avant les efforts fournis dans la formation par les entraîneurs, Cyrille et Roland.

En attestent les résultats précédemment cités.

## 5 Bilan financier

### Bénévolat

	Heures	Montants
Accompagnement compétitions	8	144€
Encadrement Entraînement	280	5040€
Administration	100	1800€
Réunions	90	1620€
Entretien matériel	30	540€
Entretien et travaux terrain	70	1260€
Organisation concours	350	6300€
(Montant horaire 18,00€)	928	16 704€

### État financier au 31/12/2024

512 - Compte courant SG	5316,20 €
531 - Caisse du siège	4873,23 €
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>10 189,43 €</b>

### Charges

60 - Achats	8 946,79
601 - Achats matériel et fournitures	459,08
602 - Autres achats (frais de compétition, récompenses diverses, frais d'accueil)	1 449,86
604 - Licences FFTA	3 751,88
605 - Fournitures d'entretien et réparation	2 312,65
6061 - Electricité	113,42
607 - Achats de marchandises (maillots et vestes)	859,90
61 - Services extérieurs	512,17
613 - Location site Internet	31,20
616 - Assurance	480,97
62 - Autres services extérieurs	901,36
6251 - Voyages et déplacements	123,46
6252 - Formations et stages	603,90
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	24,00
627 - Services bancaires et assimilés	150,00

64 - Charges de personnel	3 025,05
641 - Rémunération du personnel	3 025,05
<b>TOTAL DES CHARGES REALISÉES</b>	<b>13 385,37</b>

## Produits

70 - Vente de marchandises ou prestation de services	2750,50
707 - Vente de marchandises (maillots et vestes)	441,90
708 - Produits d'activités annexes (recettes compétitions)	2308,60
74 - Subventions de fonctionnement	3960,00
74 - Subvention Ville de La Rochelle	3960,00
75 - Dons et cotisations	6445,00
7542 - Sponsoring et mécénats	100,00
7562 - Cotisations avec contrepartie	6345,00
<b>TOTAL DES PRODUITS REALISÉS</b>	<b>13155,50</b>

## Résultat de l'exercice 2024

Résultat net : -229,87 € (N-1 : -420,92 €)

Malgré des charges légèrement plus élevées que l'an dernier (un peu plus de 1 000 €) et des travaux conséquents pour l'entretien du matériel (2 282 € engagés pour le changement des pailles au gymnase) le résultat net de l'année est moins négatif que l'an dernier : nous réalisons un résultat en 2024 de - 229,87 € contre - 420,92 € en 2023, dû notamment à une subvention généreuse de la Ville de La Rochelle.

Nous remercions par ailleurs la Ville de la Rochelle pour sa mise à disposition de personnel, locaux et matériel pour le bon fonctionnement du club. Cette aide valorisée s'élève pour l'année 2024 à 8 595,32 €.

Nous envisageons pour l'année 2025 une baisse de nos dépenses par rapport à l'année 2024 : pas de travaux de grande ampleur à effectuer, et économies liées au départ de notre entraîneur. Nous pourrions consacrer ces économies à l'entretien et à l'achat de matériel mis à disposition des archers, ainsi qu'à la formation d'encadrants fédéraux (prise en charge des frais de formation, déplacement, hébergement) et à l'accompagnement de nos jeunes archers sur les compétitions de niveau régional et national.

Le rapport financier est voté à l'unanimité :

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 28**

## 6 Cotisations 2025-2026

Proposition des cotisations 2025-2026, nous maintenons le tarif de l'année précédente

	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Adulte compétiteur	155€	155€	155€
Adulte pratiquement	140€	140€	140€
Adulte non pratiquant	84€	84€	84€
Jeune (- 18 ans)	125€	125€	125€
Etudiant	130€	130€	130€
Handi compétiteur	135€	135€	135€
Handi pratiquant	130€	130€	130€
Découverte (à partir du 1 <sup>er</sup> mars)	82€	82€	82€
Droit de paille	70€	70€	70€

La cotisation est votée à l'unanimité

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 28

## 7 Budget prévisionnel

- Le budget proposé est un budget minimum, compte tenu, non seulement du changement d'équipe, mais aussi de la baisse importante des recettes (subvention et compétition).

Charges		Produits	
<b>60 – Achats</b>	<b>8310€</b>	<b>70 - Vente de marchandises</b>	<b>2200€</b>
601 - Achats matériel et fournitures	1500€	708 - Produits d'activités annexes (recettes compétitions)	2200€
602 - Autres achats (frais de compétition)	2000€		
604 - Licences FFTA	4000€		
6061 – Electricité	110€	<b>74 - Subventions</b>	<b>1500€</b>
607 - Achats de marchandises (maillots)	700€	74 - Subvention Municipalité	1500€
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>380€</b>	<b>75 - Dons et cotisations</b>	<b>6914€</b>
613 - Location site Internet	50€	7542 - Sponsoring et mécénats	100€
616 – Assurance	330€	7562 - Cotisations avec contrepartie	6814€

<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>1924€</b>		
6251 - Voyages et déplacements	550€		
6252 - Formations et stages	1200€		
626 - Frais postaux et Free	24€		
627 - Services bancaires et assimilés	150€		
<b>TOTAL</b>	<b>10 614€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 614€</b>

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité :

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 28**

## **8 Interventions de personnalités présentes**

Madame Léonidas s'excuse de ne pas avoir été présente à la remise des prix du Concours en salle du 12 janvier dernier.

Elle tient à rappeler l'importance des bénévoles dans les associations, sportives en particulier, au rôle irremplaçable des arbitres et au caractère crucial de leur formation. Enfin, elle souligne l'importance du rôle de Président dans les Clubs.

Madame Gaborit félicite notre club. Il est solide, dirigé de façon rigoureuse, et participe de façon active aux activités du CD17. Ses résultats sportifs sont à souligner.

## **9 Recrutement conseil d'administration**

Nous souhaitons élargir le recrutement au CA en privilégiant les candidatures féminines afin d'avoir une composition plus représentative des licencié(e)s du Club qui compte 45% de féminines. Trois candidatures sont parvenues au bureau dans les délais impartis, et sont donc proposées au vote. Après dépouillement, sont élues :

- CHAMPION Stéphanie : 28 voix
- CORRIVAUD Jeanne : 28 voix
- SAPANEL Pauline : 26 voix

## 10 Questions diverses

- **Notre Club fait-il des animations ?**

Oui, mais ça demande beaucoup de temps et de bénévoles. Nous l'avons fait en 2022 pour l'équipe première du Stade Rochelais, ça reste exceptionnel.

- **Quelle est le coup de la formation entraîneur ?**

Cette formation est de 400€, elle comprend 4 week-ends de formation à Poitiers, et elle est soumise à un quota de points sur 3 concours.

- **Quelle sont les conditions et durée de la formation arbitrage ?**

La formation d'arbitrage n'est plus soumise à l'obligation de participation en tant qu'archer aux concours de tir à l'arc. La durée est d'environ 1 ans ½.

Clôture de la séance : 20h05 - suivie d'un échange convivial autour d'un verre.

**Signature du Président**

RAGON Cyrille



**Signature de la Trésorière**

FILLIATRE Amélie

